

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 novembre 2013

Service instructeur

N° CP-2013-10-2-11

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**REALISATION DE PANNEAUX D'AFFICHAGE AU DROIT DES PROJETS
HOTELIERS**

Résumé : Il est proposé d'attribuer une aide de 1 190,02 € au bénéfice de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin, qui assure le portage financier pour le compte des 3 collectivités, pour le renouvellement des panneaux d'affichage au droit des projets hôteliers.

Les trois collectivités alsaciennes (Conseil Général du Haut-Rhin, Conseil Général du Bas-Rhin et Conseil Régional d'Alsace) conduisent ensemble une politique qui a vu la mise en place d'un dispositif unique et commun d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante.

Les Agences de Développement Touristique (ADT) ont été chargées des missions d'instruction et de suivi technique des dossiers correspondants.

Durant les travaux, il est demandé aux bénéficiaires des subventions de faire mention du co-financement de la Région Alsace et du Département concerné, par l'affichage d'un panneau mis à disposition par les collectivités et comportant leurs logos.

Lors de sa réunion de travail du 16 janvier 2013, le Groupe de Travail Tourisme (GTT) a décidé de renouveler le stock de ces panneaux qui témoignent, dans les établissements aidés, des participations financières publiques.

A l'instar de la première édition, la réalisation et l'impression de 50 panneaux ont été confiées à l'ADT 67.

Le coût global se chiffre à 3 570,06 € TTC. La dépense, prise en charge par les trois collectivités à hauteur d'un tiers pour chacune, est avancée par l'ADT 67.

Le montant à verser au bénéfice de l'ADT 67 s'élève ainsi à 1 190,02 € TTC.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une aide de 1 190,02 € au bénéfice de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT 67), qui assure le portage financier pour le compte des 3 collectivités, pour le renouvellement des panneaux d'affichage ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6568, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u', 't', and 'n' written below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013

Hôtellerie
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
HEB04216	AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU BAS-RHIN Réalisation de panneaux d'affichage au droit des projets hôteliers Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 1 190,02 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 1 190,02 €	1 190,02
Total		1 190,02